



regroupement des artistes en arts visuels du Québec

AVIS DE CONVOCATION

à la 28^e Assemblée générale annuelle du

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC

le samedi 1^{er} juin 2019 dès 9h

UQAM, PAVILLON ATHANASE-DAVID (salle D-R200)
1430, rue Saint-Denis à Montréal (métro Berri-UQAM)

Horaire de la journée

| 9h | 10h | 12h | 14h - 16h |
|-------------------------------|-------------------|-----------------|--|
| Accueil et inscriptions | AGA du RAAV | Dîner offert | Table ronde : <i>Réflexion sur l'intégration de la pratique artistique autochtone dans le circuit professionnel des arts visuels québécois.</i> |

Ordre du jour de la 28^e AGA du RAAV

1. Ouverture de l'assemblée : 10h
2. Nomination de la présidente ou du président d'assemblée
3. Nomination du ou de la secrétaire d'assemblée, de la présidente ou du président d'élection, du ou de la secrétaire d'élection et des scrutateurs et scrutatrices
4. Règles de fonctionnement de l'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 juin 2018
7. Suivi de l'AGA du 2 juin 2018
8. Rapport de la présidence
9. Rapport de la trésorerie
 - 9.1 Présentation des états financiers au 31 mars 2019
 - 9.2 Nomination d'un expert-comptable
 - 9.3 Présentation des prévisions budgétaires de 2019-2020
10. Ratification des actes posés par le CA
11. Priorités d'action 2019-2020 ; période de questions
12. Élections au Conseil d'administration
 - 12.1 Recommandations du CA (2 postes)
 - 12.2 Élection des administrateurs (4 postes)
13. Autres sujets
14. Clôture de l'assemblée (prévue pour 12h)

Le président, Moridja Kitenze Banza

